



Le Secrétariat général

Ergal, le 28 Septembre 2020.

à

Conseil Départemental des Yvelines  
Préfecture des Yvelines  
ANS 2020  
Ligue de Billard d'Ile de France  
MM Les présidents des Clubs des Yvelines  
MM Les membres du Comité Directeur du CBDY

### **Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du C.D.B.Y du 25/09/2020 à Versailles.**

L'assemblée est présidée par Olivier TANCREZ, Président.  
Secrétaire de séance : Jacques PILLIER.

Membres du Comité directeur présents :

Bernard CHEDEMAIL, Patrick TATIN, Jacques PILLIER, Brigitte RICHAUD, Jacques PILLIER et Olivier TANCREZ.

Excusé : François DUPIN (décédé), Michel POTTIER

Invités et remerciés de leur présence: Mme et Mr MESNY, secrétaire et président de la LBIF.  
Stéphane NOLE, DT IDF.

Les clubs suivants sont représentés :

Beynes par 1 délégué et 1 pouvoir,  
Conflans par son président et un délégué,  
Gargenville par son Président avec pouvoir,  
Le Pecq par 1 délégué,  
Vernouillet par un délégué avec 1 pouvoir,  
Versailles par son président, 1 délégué et 1 pouvoir,  
Viroflay par 1 délégué,  
Voisins par son président, 1 délégué et 1 pouvoir.

Le quorum étant atteint ( 39 voix représentées sur 40 potentielles et 9 clubs sur 9 ), Olivier TANCREZ déclare la séance ouverte à 18h15 et rappelle les ordres du jour.

### **AG ordinaire**

- 1) Approbation du CR de l'AG 2019
  - 2) Rapport Moral 2019/20
  - 3) Rapport Financier.
  - 4) Budget prévisionnel
  - 5) Affectation du résultat
  - 6) Rapport des commissions :
- Olivier TANCREZ  
Patrick TATIN  
Patrick TATIN

Sportive Carambole et Championnat départemental.  
Tournoi des Anciens et Casin.

Jacques PILLIER  
Jacques PILLIER au nom de  
M.POTTIER, ne se représentant pas.

Sportive Billard à Poches  
Commission Arbitrage et Discipline  
Formation et jeunesse.  
Commission Recherche et développement  
Commission administrative :

Olivier TANCREZ  
Bernard CHEDEMAIL  
Stéphane NOLE  
Olivier TANCREZ

- Site Internet CDBY
- Site Internet Anciens-Casin

Olivier TANCREZ  
Michel POTTIER, ne se représentant pas  
Mais volontaire pour sa tenue 1 an.  
Brigitte RICHAUD

- Subventions

Questions diverses.

### REGLEMENTATION SUITE A LA SITUATION SANITAIRE ACTUELLE.

En complément des Directives gouvernementales et de la FFB, il a été discuté et précisé par le CDBY et la LBIF lors de cette séance (et à l'AG de la LBIF tenue hier juste avant la rédaction de ce CR) ;

Le port de masque est obligatoire pour accéder aux salles.

Lors des compétitions, les joueurs ne sont pas obligés de porter le masque sur le billard, sauf s'ils le veulent.

Si la distance réglementaire ne peut pas être respectée, (cas des 4 billards dont au moins 3 sont occupés) le joueur assis doit être masqué et attendre le retour de son adversaire.

Les arbitres doivent être masqués.

Le Directeur de jeu a le pouvoir de faire respecter les dispositions éventuelles décidées par les mairies ou Direction des clubs, de même que les tenues réglementaires, sous peine d'exclusion de celui qui refuse de s'y conformer.

Il est demandé aux clubs d'avertir le Secrétariat Général si des dispositions particulières existent afin de prévenir tous les participants potentiels aux compétitions.

### **AG Extraordinaire.**

Elections (10 postes à pourvoir).

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

Ouverture de séance à 18h30

1. Le compte rendu de l'AG 2019 est soumis à l'approbation de l'assemblée. Il est adopté à l'unanimité.

Un exemplaire des RAPPORTS 2019/20 est remis à chaque présent à l'assemblée pour lecture et commentaires éventuels.

2. **RAPPORT MORAL.**

Le Président lit son rapport moral 2019-2020 en remerciant les participants à cette assemblée de leur présence.

Il commente le nombre de licenciés dont la courbe enregistre une perte de -10 licenciés malgré l'adhésion d'un nouveau club avec 8 licenciés, une perte importante dans certains clubs de carambole du département.

Nous continuons à travailler pour faire affilier de nouveaux clubs.

Il commente la baisse des financements publics.

Il déplore que des clubs ne soient pas représentés au Comité Directeur du CDBY. Il serait bien que tous y participent.

Il commente le projet 2016-20.

(Le Rapport Moral en détail vous a été remis et est à la disposition des membres des clubs).

Pour conclure, ne cherchons pas d'excuses, chaque club est responsable de sa dynamique et en premier son Président. Il faut réagir pour éviter que le billard ne se meure dans notre département et voir la disparition du CDBY, faute de combattants.

Le rapport moral 2019-2020 est soumis à l'approbation de l'assemblée.

**Il est adopté à l'unanimité.**

3. **RAPPORT FINANCIER 2019-2020.**

Le Trésorier commente son Rapport, qui vous a été remis et est à la disposition des membres des clubs.

Le résultat est bénéficiaire à 338 euros.

Aucune remarque n'étant faite, le Rapport financier est soumis à l'approbation de l'assemblée.

**Il est adopté à l'unanimité.**

4. **BUDGET PREVISIONNEL 2020-2021.**

Le budget prévisionnel (86 280 euros) est soumis à l'approbation de l'assemblée.

**Il est adopté à l'unanimité.**

5. **AFFECTATION DU RESULTAT.**

Le président propose d'affecter le résultat (déficit) au compte de report à nouveau.

L'affectation du résultat au compte de report à nouveau est soumis à l'approbation de l'assemblée.

**Il est adopté à l'unanimité.**

6. **RAPPORTS DES COMMISSIONS.**

Chaque responsable commente son rapport détaillé dans le document remis en début de séance.

## **7. QUESTIONS DIVERSES**

Le Secrétaire Général n'a reçu aucun courrier à commenter lors de cette AG.

Rappel ! Il est demandé à tous les clubs de fournir au Secrétaire la liste de leurs membres des bureaux suite à leur AG, faute de quoi certaines informations risquent de leur échapper et des dates qui risquent de se concurrencer (par ex. le calendrier sportif) !

La séance est levée à 19h30.

### **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE.**

Ouverture de séance à 19h30.

#### **Elections complémentaires.**

10 postes sont à pourvoir

Le nombre de membres du Comité Directeur n'étant pas atteint en totalité, il est lancé un énième vibrant appel à candidature

Parmi les membres de l'assemblée, la candidature de Jean-Claude LABOURIE du club de Voisins a été proposée.

La candidature des membres qui se représentent plus celle du nouveau postulant sont entérinées par un vote à bulletin secret.

Ces candidatures ont été approuvées à l'unanimité des délégués présents.

Les candidats suivant sont élus :

- Bernard CHEDEMAIL
- Jean-Claude LABOURIE
- Jacques PILLIER
- Brigitte RICHAUD
- Olivier TANCREZ
- Patrick TATIN

Le Comité Directeur a proposé son Président, Olivier TANCREZ, seul candidat a été réélu à l'unanimité par l'assemblée générale.

La séance est levée à 20h.

Le président invite l'ensemble des représentants des clubs au repas.



Jacques PILLIER  
Secrétaire Général.



Olivier TANCREZ  
Président.